

LES CONFÉRENCES DU CERPE

Vendredi 6 octobre 2023

Aude Kerivel : Sociologue, directrice du Laboratoire d'évaluation des politiques publiques et des innovations, et chercheuse associée à l'université du Mans, elle réalise des recherches-actions, des évaluations de politiques publiques, et des évaluations de dispositifs expérimentaux.

Ses travaux portent sur les inégalités et les discriminations, sur les questions de violence et sur la protection de l'enfance.

Elle interviendra sur le thème :

« DÉVELOPPER LES LIENS D'ATTACHEMENT ET LE CAPITAL SOCIAL DES ENFANTS CONFIÉS À L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE, L'EXPERIENCE D'UNE RECHERCHE-ACTION »

Lutter contre l'isolement des jeunes sortant de l'Aide sociale à l'enfance en faisant en sorte que chaque jeune puisse mobiliser un capital social acquis pendant l'enfance et l'adolescence, tel est l'objectif de cette recherche-action. L'ambition de la démarche est que tous les enfants et jeunes confiés à l'Aide sociale à l'enfance aient la possibilité de développer et maintenir des liens d'attachement qui procurent « protection et reconnaissance » (Paugam, 2015, p. 7).

Quelques publications :

- 2023, Fragilité des liens et isolement des enfants et jeunes en Villages d'Enfants : Des situations exacerbées pour les jeunes « en transition » in Revue des Sciences Sociales intitulé « Repenser les inégalités de l'enfance et de la jeunesse en temps de crises », coordonné par Régine Sirota et Sylvie Octobre, n°9.
- 2019, Lutter contre les discriminations et les inégalités. Enseignements d'expérimentations sociales, avec Samuel James, La Documentation Française.
- 2019, Des jeunes à la marge ? Transgression des sexes et conformité de genre dans les groupes juvéniles, avec Isabelle Fenet-Buisson, Presse universitaire de Rennes.

Ces conférences auront lieu à l'adresse suivante :

Amphithéâtre du Lycée Technique DIDEROT - 61, rue David d'Angers - 75019 PARIS

Métro : Danube ou Pré Saint-Gervais

Horaires des conférences :

De 14 h 00 à 16 h 00

Tarif :

Employeur : 35 euros (facture et attestation de présence)

Individuel : 15 euros

Le nombre de places étant limité et afin d'organiser au mieux les conférences et votre accueil, nous vous prions de bien vouloir réserver par courrier, au plus tôt, en joignant un chèque bancaire. Si vous souhaitez vous inscrire à plusieurs conférences, nous vous remercions de bien vouloir établir un chèque par conférence. (Le remboursement ne pourra être effectué qu'en cas d'annulation par le CERPE).